

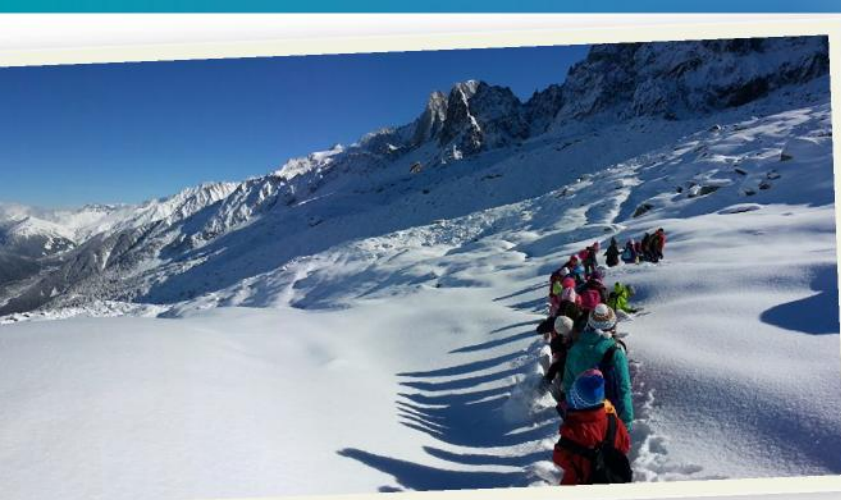


ŒUVRE DEPARTEMENTALE DES CENTRES DE VACANCES DE LA CORREZE

17 av. Winston Churchill – BP 157 – 19004 TULLE Cedex

05 55 20 01 04 | 05 55 20 91 17 | classe@odcv.com | www.odcv.com

Classes de découvertes



Chalets des Aiguilles

Chamonix Mont-Blanc

Sommaire

Première partie - Présentation de la ville de Chamonix

- 1-1 Chamonix et son histoire (les Alpes, la ville de Chamonix, l'histoire de la vallée)
- 1-2 Sa situation géographique (Situation sur la carte de France / Les Alpes : Pays de Haute Savoie / Plans de Chamonix et de ses alentours / Les accès)

Deuxième partie - Le séjour

- 2-1 Les objectifs, les textes officiels, les apports de l'ODCV
- 2-2 Le centre des Chalets des Aiguilles, sa situation géographique, notre équipe, les moyens (centrale de sécurité / nos salles / les moyens matériels / trousseau montagne / trousseau neige / la restauration / santé / communication), la vie au centre : une journée type / les adresses utiles / les cartes postales et souvenirs / les veillées).

Troisième partie - Les activités et les visites proposées

- 3-1 Les activités de pleine nature en hiver, au printemps et en automne
- 3-2 Le projet pédagogique des classes de découvertes à Chamonix
 - 3-2-1 comment construire son projet, quelques conseils
 - 3-2-2 Pôle 1 : "Eau, neige, glace et roches"
 - 3-2-3 Pôle 2 : "Milieu naturel et humain"
 - 3-2-4 Pôle 3 : "Montagne et développement durable"

Première partie - Présentation de la ville de Chamonix

1 - 1 - Chamonix et son histoire

LES ALPES : Jusqu'à la fin du Moyen Age, la montagne était perçue comme un milieu répulsif et hostile que l'on contourne ou, au pire, que l'on traverse par les itinéraires les plus directs.

La première véritable "découverte" des Alpes remonte à la Renaissance : on commence à regarder la montagne pour elle-même, dans sa réalité comme dans ses représentations. Dès la fin du XVIIe siècle, la question des montagnes inspire de nombreuses réflexions physico-théologiques.

Déjà au milieu du XVIIIe siècle, les pratiques nouvelles de l'exploration ont modifié la manière de percevoir les Alpes : peu à peu, les savants vont se muer en alpinistes audacieux pour conquérir les hautes cimes. Le XVIIIe siècle innove aussi en diffusant un mode de voir la montagne non seulement comme objet de recherche expérimentale mais encore comme spectacle sublime.

« La perception du sublime s'acquiert par la rencontre de l'homme sensible et du paysage grandiose ».

CHAMONIX – MONT BLANC : Moderne et traditionnelle à la fois, Chamonix est une ville d'altitude à forte personnalité qui garde en mémoire chaque époque de son histoire. Chamonix est une ville qui vit toute l'année. Ses habitants éprouvent un fort attachement à leur vallée et au site "mythique" du Mont-blanc (4810 mètres), sommet culminant des Alpes.

Cette petite ville de 10 000 habitants est aussi dominée par des glaciers grandioses et des tours de granite qui ressemblent à des flammes rocheuses.

Chamonix fait partie du réseau international "BEST OF ALPS", qui réunit 12 grandes stations emblématiques de l'histoire des Alpes. Elles partagent le respect de la tradition et une recherche permanente de la qualité. Chamonix représente le rêve des grimpeurs, des alpinistes, des vététistes, des parapentistes, des randonneurs et bien d'autres encore : le toit de l'Europe, lieu de rencontre du monde entier.



Face sud du mont Blanc en hiver

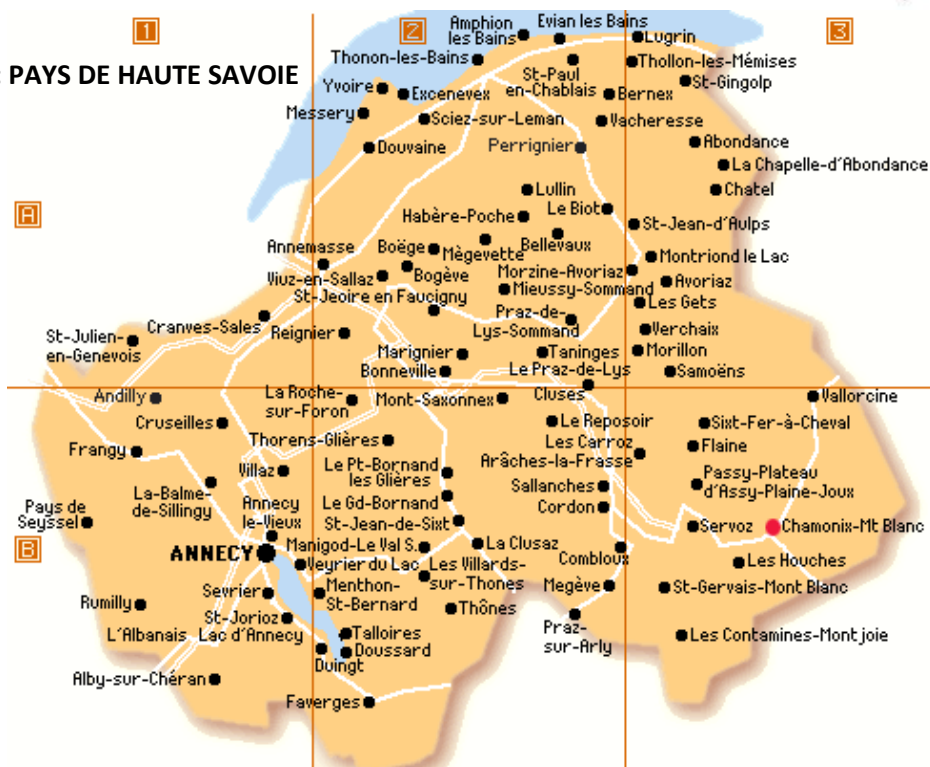
L'HISTOIRE DE LA VALLEE

- 10000 ans avant J.C** Fin du dernier âge glaciaire. Les glaciers se retirent dans le massif et libèrent les vallées
- 6ème siècle avant J.C** La vallée habitée occasionnellement par les Centrons est occupée en permanence par les Allobroges.
- 1er siècle avant J.C** Conquête Romaine puis Christianisation et établissement des peuplades Burgondes à partir du 4ème siècle.
- 16 Août 1091** Création du prieuré : 300 habitants environ.
 - 1202** Le Prieuré passe sous la protection des seigneurs du Faucigny.
 - 1355** Amédée VI de Savoie récupère le Faucigny.
 - 1609** Louis XIV fait conquérir la Savoie.
 - 1713** La paix d'Utrecht rend le Faucigny au Duc de Savoie.
 - 1741** Première visite touristique. Les Anglais Windham et Pocock vont à la Mer de Glace.
 - 1760** Honorace Bénédic De Saussure découvre la vallée et promet une récompense pour la conquête du Mont-Blanc.
- 06/08/1786** Ascension du Mont-blanc par J. Balmat et G. Paccard.
 - 1798** Construction du "Temple de la Nature ", premier refuge de montagne.
 - 1808** 1ère ascension féminine du Mont-blanc par la Chamoniarde Marie Paradis.
 - 1814** La vallée devient Italienne.
 - 1816** Premier grand hôtel : Hôtel de l'Union.
 - 1820** Premier accident au Mt Blanc (expédition Hamel).Réglementation de la profession de Guide.
 - 1860** Rattachement de la Savoie à la France. Visite de Napoléon III (accompagné de l'impératrice Eugénie) qui ordonne la construction d'une route d'accès à la vallée.
 - 1893** Fabrication des premiers skis et installation de la première patinoire.
 - 1901** Arrivée du chemin de fer à Chamonix.
 - 1908** Mise en service du chemin de fer du Montanvers.
 - 1920** Téléphérique des Glaciers. 1er téléphérique touristique au monde.
 - 1924** Premiers jeux Olympique d'Hiver à Chamonix.
- 1928-1930** Téléphériques Chamonix-Planpraz-Brévent
 - 1937** Championnat du Monde de Ski. La population dépasse 5000 habitants.
 - 1955** Téléphérique de l'aiguille du Midi.
 - 1964** ***L'ODCV achète un terrain au Biollay***
 - 1965** Ouverture du Tunnel du Mt Blanc.
 - 1970** ***Inauguration du Chalet des Aiguilles - ODCV***
 - 1974** Création de la réserve des Aiguilles Rouges.
 - 1980** Ouverture de la Station des Planards.
 - 1987** ***Le Chalet des Aiguilles ODCV devient centre permanent.***
 - 1990** La population de Chamonix dépasse 10 000 habitants.
- 1987-1992** Modernisation des remontées mécaniques de la vallée. La vallée de Chamonix devient le 3ème site naturel le plus visité au monde (Unesco)
 - 1998** ***Fermeture du Chalet des Aiguilles et début des rénovations***
- Hiver 1999** Nombreuses catastrophes dans la vallée: Avalanches meurtrières. Incendies du Tunnel du Mt Blanc (39 morts) et au centre ville (salle Michel Croz)
 - 2000** ***Inauguration des Chalets des Aiguilles - ODCV***
 - 2001** Très forte mobilisation des populations pour refuser le retour des camions dans le tunnel du Mont-blanc (pétitions, référendum, manifestations).
 - 2002** Réouverture du tunnel du Mt Blanc.
 - Ouverture du dossier de classement du Massif comme patrimoine mondial de l'UNESCO
- 2002 -2009** Chamonix est au cœur des enjeux du XXIe siècle : Le réchauffement climatique semble être à l'origine de la fonte de ses glaciers. Le trafic routier ne cesse de croître dans la vallée, son bassin urbain est en constante augmentation, de nouveaux défis s'imposent à Chamonix afin de pouvoir préserver son cadre de vie.

1 - 2 - Sa situation géographique



LES ALPES : PAYS DE HAUTE SAVOIE





Accès routier :

- Sortie autoroute : Le Fayet
- Distance après la sortie : 20 km

Aéroport :

GENEVE COINTRIN (Chamonix à 100 km, navette pour Chamonix, temps de trajet : 60 minutes)
 ANNECY MEYTHET (Chamonix à 90 km, navette pour Chamonix, temps de trajet : 60 minutes)

Train :

- Gare SNCF au centre de Chamonix
- Ligne Saint Gervais - Le Fayet/Chamonix - Vallorcine
- Correspondances avec le TGV à Annecy

Les villes les plus proches de Chamonix Mont-blanc sont Albertville (60 Km), Genève (85 Km), Evian (100 Km), Annecy (100 Km), Chambéry (140 Km), Bern (Suisse, 170 Km)

Voici les distances aux grandes villes : Paris : 610 Km / Marseille : 520 Km / Lyon : 230 Km

Deuxième partie - Le séjour

2-1 Les objectifs

Les textes officiels : L'intérêt pédagogique des classes de découvertes est clairement affirmé par le ministère de l'Education Nationale : Le [BO hors série n° 7 du 23 septembre 1999](#) les définit comme « sorties scolaires avec nuitées » et en précise les conditions d'organisation. La circulaire du 5 janvier 2005 distingue les séjours scolaires courts (*durée inférieure à 5 jours*) et les classes de découvertes (*durée supérieure ou égale à 5 jours*), elle en spécifie les objectifs et indique des recommandations de mise en œuvre.

Finalités et objectifs : Une motivation pour apprendre hors de l'école, une expérience de vie collective hors de la famille, des outils pédagogiques au service de la réussite des élèves, une relation enseignant – élèves différente ...

Extraits du BO HS n°7 du 23 /09/1999

« Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales... »

« Elles tendent à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte, par tous les enfants, d'autres modes de vie, de cultures différentes, contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté. Un moment de vie collective partagé avec l'ensemble de la classe n'est jamais banal dans l'expérience sociale d'un enfant. »

« La pratique d'activités physiques et sportives variées permet d'éprouver ses capacités et de conquérir une plus grande aisance corporelle et une plus grande confiance en soi. »

« Elles constituent des occasions propices à l'apprentissage de la vie collective et à l'instauration de relations, entre adultes et enfants, différentes de celles de la classe. Les sorties sont des moments privilégiés pour une communication authentique avec des interlocuteurs variés. »

Extraits de la circulaire du 5/01/2005

« Les séjours scolaires courts et les classes de découvertes constituent un cadre structuré et structurant pour mieux aborder la connaissance de l'environnement. En effet, l'approche sensorielle d'un milieu naturel, humain et culturel nouveau, l'étonnement et le dépaysement qu'il provoque, sont autant d'occasions de comprendre et de communiquer. »

« Les classes de découvertes permettent de s'extraire de façon significative du contexte et de l'espace habituel de la classe. Elles constituent ainsi, pour les élèves, un réel dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective que chacun devrait connaître au moins une fois au cours de sa scolarité. »

« Les sorties scolaires favorisent le décloisonnement des enseignements, non seulement en créant une unité de temps mais aussi en mobilisant des savoirs et des savoir-faire constitutifs de disciplines différentes pour comprendre une situation complexe ou agir de manière appropriée dans un contexte inconnu. »

Les apports de l'Odccv : Nous vous aidons à réaliser votre projet en mettant à votre disposition le maximum de moyens pour préparer et vivre votre séjour.

- ✓ une préparation du projet avec l'enseignant responsable des classes de découvertes à l'ODCV : aspects organisationnels, pédagogiques, relationnels (réunion avec les familles, relations avec les DSDEN 17 & 19).
- ✓ ce document présentant le site de séjour
- ✓ un cadre de vie agréé et conçu pour ce type d'accueil
- ✓ du matériel collectif et individuel adapté aux exigences des activités
- ✓ une équipe d'encadrement qualifiée et disponible
- ✓ la connaissance du milieu et le souci permanent de permettre à l'enfant d'aller vers une autonomie la plus complète possible dans tous les moments du séjour

Les classes de découvertes

Environnement Développement durable	Attitudes et méthodes	Interdisciplinarité
Milieu naturel et humain Ressources Changement climatique Biodiversité Paysages Eco-consommation Patrimoine	Cohésion du groupe classe Responsabilité Respect Communication Autonomie ...	Découverte du monde Géographie Sciences Histoire Activités physiques de pleine nature Maîtrise de la langue ...

2-2 Les Chalets des Aiguilles

Le centre : Les chalets des Aiguilles constituent un centre permanent ouvert de décembre à octobre.

CHALETS DES AIGUILLES - 213, chemin du Biollay - 74400 CHAMONIX MONT-BLANC

Tél. : 0450531735 | Fax : 0450537359 | Email : chamonix@odcv.com | Site Internet : www.odcv.com

Habilitation de l'éducation nationale N°4 10 056 11 du 08/06/2015

Le centre « les Chalets des Aiguilles » a fait l'objet d'importants travaux de rénovation en 1999 financés par le Département de la Corrèze.

Les chalets des Aiguilles aujourd'hui	
Possibilité d'accueil	93 places (élèves)
Nombre de chambres	31 chambres insonorisées dans 3 chalets distincts
Lits/chambres	2,4 ou 6 lits par chambre et chambres individuelles pour les enseignants et l'animateur de garde
Sanitaires	Salle de bain individuelle dans chacune des chambres (lavabo, WC, douche)



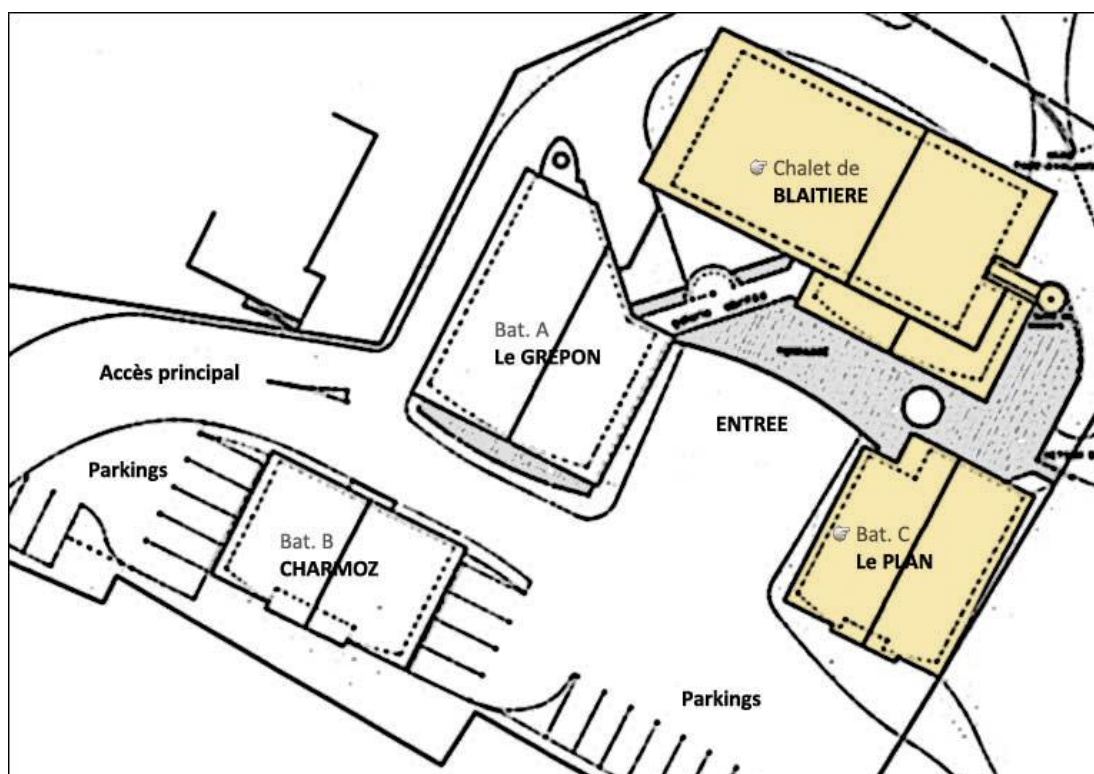
Les chalets des Aiguilles



La terrasse



La salle restaurant



Sa situation géographique : Par la route : Accès direct par l'autoroute Blanche relié au réseau routier européen, puis Route Blanche jusqu'à Chamonix. (N 205). A droite avant le passage à niveau du Montenvers.

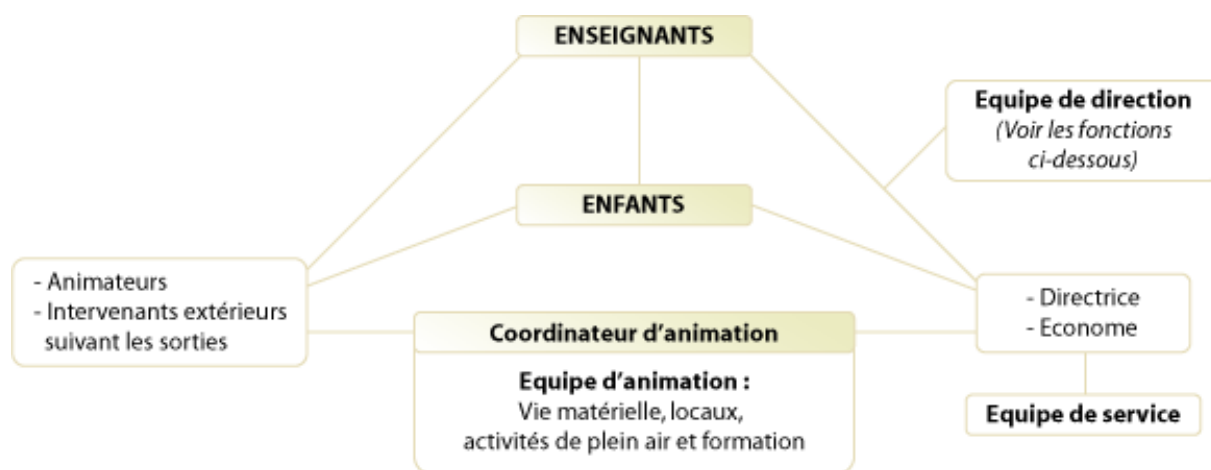
Par le train : Changement à Saint Gervais les Bains, descendre à Chamonix gare.
A droite en sortant, prendre la passerelle jusqu'au passage à niveau.

Calculez votre itinéraire sur [Google Maps](https://www.google.com/maps)

Toutes les bonnes raisons pour venir aux Chalets des Aiguilles...

- 4 chalets modernes et récents sur une propriété boisée d'un hectare avec parkings privés.
- Pour vous déplacer dans la vallée, des moyens de transport gratuits sont à proximité des chalets : Chamonix bus, et trains SNCF.
- Proximité de la ville et des commerces :
 - à 300 m du centre ville de Chamonix, de ses commerces, des musées, des cinémas et de la patinoire
 - à 200 m de la gare SNCF
 - à 150 m de la gare du Montenvers
- Proximité de Genève, de l'Italie et de la Suisse
- Les chalets sont situés :
 - au pied des pistes des « Planards »
 - à l'arrivée de la célèbre descente de la Vallée Blanche
 - à 300 mètres du départ des pistes de fond
 - à 10 minutes des téléphériques de l'Aiguille du midi, du Brévent et de la Flégère.

Notre équipe : Dans le cadre des classes, le personnel permanent ou saisonnier travaille en équipe.



ANIMATION	HEBERGEMENT / RESTAURATION
EQUIPE DE DIRECTION <i>La directrice gère le centre au quotidien</i>	
Le coordinateur d'animations s'occupe des plannings, coordonne les animations, les animateurs et les prestataires ainsi que le déroulement du séjour.	Responsable d'hébergement et logistique de la structure L'équipe de cuisine (chef cuisine, second de cuisine, aide cuisine). L'équipe de service (4/5 personnes de service, 2 agents d'entretien)

Les moyens :

La centrale de sécurité : Les chalets des Aiguilles disposent de détecteurs de fumée dans toutes les pièces des chalets, d'extincteurs, de consignes de sécurité qui sont affichées aux endroits stratégiques à l'intérieur des chalets en cas d'incendie.

Nos salles : une bibliothèque, une salle multimédia, des salles de classes, une salle de contes, un coin salon avec cheminée, un vestiaire chauffé et ventilé pour le matériel, lingerie, infirmerie, un ascenseur dans le bâtiment principal, une salle à manger savoyarde, salle de réunion avec documentation pédagogique.

Les moyens matériels :

- ✓ Le matériel sur place : poste téléphonique + télécopieur (communications payantes), photocopieuse (0.08€ la copie), ordinateurs + Internet + scanner + appareil photo + caméscope numériques + accès Wifi dans chaque salle de classe, T.V grand écran + lecteur DVD, vidéoprojecteur, projecteur diapos, écran, chaîne Hi-fi, jumelles enfants, bibliothèque sur la montagne + dictionnaires, documentation et matériel pédagogique, vidéothèque sur la montagne, bandes dessinées, jeux de société, livres ..., tableaux, craies, tableau Velléda + feutres, minibus 9 places, raquettes, luges, sacs à dos, matériel d'escalade, casques de ski, station météo...
- ✓ Le matériel à la charge de l'enseignant : petit matériel de classe : trousse, ciseaux, colle, feutres, papier, cahiers..., quelques livres, appareil photo, vidéo..., clé USB si besoin...

La restauration : les repas sont des moments privilégiés de la vie en collectivité pour les enfants : ils sont propices à la discussion, aux échanges. Les repas ne se prennent pas dans la cantine mais dans la salle à manger.

La qualité et la diversité des repas doivent permettre aux enfants de goûter à tout et de découvrir des produits frais cuisinés sur place et nos produits régionaux, au fur et à mesure du séjour. Le personnel de cuisine fait en sorte d'insérer petit à petit des plats traditionnels et typiques du pays de la Haute Savoie dans les assiettes.

Ces temps de repas sont propices à l'acquisition de l'autonomie : se servir seul, partager, débarrasser...

Les heures des repas peuvent être modulables en fonction des activités prévues durant la semaine (*habituellement, petit déjeuner échelonné de 7h30 à 8h30, le déjeuner à 12 h, le goûter à 16 h, le dîner à 19 h*).

Le restaurant des Chalets des Aiguilles admet des régimes alimentaires spécifiques (*sans porc, sans viande, régime alimentaire médical pour les allergies notamment -> fournir un certificat médical ou PAI*). Le seul régime que nous ne pouvons assurer est le régime halal. Dans ce cas ce sera un régime « sans viande ».

Santé : L'infirmerie en accès contrôlé pour les prises de médicaments avant ou après les repas, possède tous les produits de premières urgences. De plus, nous avons un médecin rattaché au centre, ses coordonnées ainsi que ceux des pharmaciens, dentistes et ambulances se trouvent à l'accueil.

Le suivi des traitements en cours est à la charge des enseignants, qui ont été en contact avec la famille.

Si un enfant suit un traitement médical, vous devez le signaler au centre et joindre une photocopie de l'ordonnance à la fiche sanitaire ainsi qu'une autorisation de prise de médicaments (y compris pour les médicaments sans ordonnance).

GROUPE MEDICAL - 350 avenue Plage - 74400 CHAMONIX MONT-BLANC - tél :04-50-53-15-27

SAMU : 15 | **urgences de jour :** Centre hospitalier (Tél : 04-50-53-84-00, Adresse : 509 route pèlerins 74400 Chamonix Mont Blanc) | **urgences en soirée et de nuit :** Hôpitaux du pays du Mont Blanc (Tél : 04 50 47 30 30, Adresse : 380 r Hôpital 74700 Sallanches) | **Pharmacie Piot** (Tél :04-50-53-12-61, Adresse : 1, place de l'église 74400 Chamonix Mont-blanc)

La fiche sanitaire accompagnée de la photocopie de l'attestation de la carte vitale du responsable légal ou de la photocopie de la CMU sont à remplir par les parents et à fournir OBLIGATOIREMENT aux enseignants pour le séjour.

La communication : Voici l'ensemble des moyens de communication mis à disposition de chaque enseignant aux chalets. Cependant, c'est à ce dernier que revient la décision de les exploiter ou non dans leur intégralité : il devra alors prévenir les parents d'élèves avant le séjour des moyens qu'il aura choisi d'utiliser.

- ✓ **le point phone :** Un point phone est mis à disposition à l'intérieur du chalet, il peut être utilisé par les enseignants et dans des cas particuliers par les élèves. Sauf cas exceptionnel, il est très vivement déconseillé aux parents de téléphoner à leurs enfants durant le séjour.
- ✓ **le « séjour 5 sur 5 » :** L'ODCV met à votre disposition le service téléphonique : "5 sur 5 séjour".
Pour vous, organisateurs de séjours ou accompagnateurs : "5 sur 5 séjour" vous propose, en libre service et 24h/24, un numéro vert gratuit pour diffuser, jour après jour, des informations sur le bon déroulement du séjour. Entièrement gratuit pour vous en France à partir d'un téléphone fixe, "5 sur 5 séjour" est aussi accessible partout dans le monde au tarif d'un appel normal vers la France.
Pour les parents : D'un simple appel, les parents écoutent les messages enregistrés sans avoir à se déplacer ou à contacter le centre. La démarche est facile et rapide. Attention : coût de l'appel : 0.40€ (hors coût éventuel opérateur).
Remarque : Les parents peuvent être prévenus par SMS gratuits, dès que vous enregistrez votre message. Pour en savoir plus : www.5sur5sejour.com
- ✓ **le blog "On donne des nouvelles"** qui permet aux enseignants d'informer les parents pendant les sorties scolaires à l'aide d'un article de séjour accompagné de textes, photos ou encore vidéos. Ce blog est gratuit, pratique, rapide convivial pour les enseignants et les familles. Possibilité de faire participer les élèves à son élaboration, possibilité de laisser des messages aux enfants et à la classe.
Pour en savoir plus : www.ondonneedesnouvelles.com
- ✓ **la messagerie Outlook :** les enfants et leur famille peuvent correspondre grâce à la messagerie Outlook sur les ordinateurs. L'adresse de la messagerie Outlook est : chalets@odcv.com
- ✓ **le courrier :** il est recommandé aux familles d'envoyer un courrier aux enfants. L'adresse des chalets des Aiguilles est la suivante :

CHALET DES AIGUILLES
Nom et prénom de l'élève
Classe de Mr/Mme « nom de l'instituteur »
213 chemin du Biollay
74400 CHAMONIX MONT-BLANC

La vie au centre :

✓ **Le règlement d'accueil du centre**

L'accueil du groupe : le groupe sera accueilli par toute l'équipe de direction et les animateurs du centre. Une réunion d'information est prévue avec les enseignants le jour de leur arrivée.

L'installation du groupe : le directeur et/ou les animateurs du centre installeront le groupe dans les locaux (chambres, salles de classe...) qui lui seront affectés. Le responsable du groupe (enseignant) a l'entière responsabilité des locaux et du matériel mis à disposition pendant toute la durée du séjour ; un état des lieux sera effectué au départ et à la fin du séjour, les dégradations éventuelles seront facturées au groupe.

L'inventaire des vêtements à l'arrivée et au départ n'est pas systématique : réalisé selon la demande de l'enseignant.

Pendant le séjour, le directeur ou le personnel du centre assume le contrôle et l'entretien de la propreté des locaux et le contrôle et la bonne utilisation des appareils et de leur entretien

Tout au long du séjour, l'équipe du centre sera à disposition du groupe pour lui permettre de réaliser son projet dans les meilleures conditions.

Une permanence de nuit est assurée par un personnel du centre. La personne d'astreinte peut être sollicitée par le groupe en cas de nécessité.

- ✓ **Une journée type** : Chaque classe bénéficie d'une certaine autonomie de vie dans le centre, néanmoins il est important de coordonner le rythme des différentes classes, en tenant compte de quelques contraintes :
- le respect des autres,
 - l'adaptation du rythme de chacun suivant les saisons, le climat, l'âge, les réactions des enfants
 - les horaires de travail du personnel du centre.

✓ **Les contacts utiles**

- Gendarmerie et police : 17 / Pompiers : 18 / Numéro d'appel urgence européen : 112
- Office de tourisme - place du triangle de l'amitié - 74400 CHAMONIX - tél : 04-50-53-00-24 85
- Mairie de Chamonix - place de l'église - 74400 CHAMONIX - tél : 04-50-53-11-13 38

- ✓ **Les cartes postales et souvenirs** : Des cartes postales et des souvenirs sont disponibles à la boutique du centre : les enfants peuvent commander leurs souvenirs pendant le séjour et ils peuvent aussi acheter des cartes postales sur place.

✓ **Les trousseaux :**

<u>Télécharger le trousseau pour les séjours neige (janvier février)</u>
<u>Télécharger le trousseau pour les séjours neige (mars avril)</u>
<u>Télécharger le trousseau pour les séjours montagne</u>

Troisième partie - les activités et les visites proposées

3 - 1 : Les activités de pleine nature

En hiver : Bien avant de pratiquer le ski, les enfants découvrent un élément nouveau et attirant : **la neige** ! Profitant de son abondance régulière à Chamonix, les enfants pourront se familiariser avec elle en pratiquant plusieurs activités :

Approche sensorielle puis scientifique de la neige : constructions diverses : En profitant d'une neige compacte, un atelier peut se réaliser : statues, piste de luge, etc ; observations, expérimentations.

Initiation à la marche en raquette : C'est dans un lieu sécurisé et sur une 1/2 journée que les élèves pourront s'initier à la pratique de la raquette en altitude. Un accompagnateur montagne encadrera la sortie.

Ski Alpin : Nos groupes de ski sont établis en fonction des aptitudes des enfants. Ces groupes de niveaux (12 élèves maximum) peuvent donc être communs à plusieurs classes.

Un adulte (parmi les enseignants et animateurs) sera responsable d'un groupe, de l'habillement dans la chambre jusqu'au retour, pour se changer. Il confiera son groupe au moniteur ESF attitré sur les pistes, fixera un rendez-vous de fin de séance et assurera l'ensemble des relations et consignes avec le moniteur (matériel, fatigue, niveau, accompagnement, assistance...).

Pendant la séance, l'enseignant n'aura pas la responsabilité d'un groupe particulier, mais pourra circuler sur tous les groupes, sa présence rassurant certains enfants en difficulté ou, le cas échéant s'initier avec le groupe de son niveau. Cela lui permettra ainsi de découvrir chaque enfant sous un angle nouveau : des comportements, des capacités qu'il ne soupçonnait pas. Les séances de ski se déroulent plutôt l'après-midi de janvier à mi-mars et plutôt le matin après cette période.

En printemps et en automne : Les activités de pleine nature s'appuient sur la richesse de l'environnement de la vallée de Chamonix. Que ce soit lors de l'escalade ou des randonnées, les activités ne sont pas seulement "sportives" mais permettent aussi la découverte de soi, la découverte d'un milieu, la mise en place de nouvelles relations enfants/enfants et aussi enfants/adultes.

Randonnée : Sortie sur une 1/2 journée ou journée encadrée par les animateurs et un accompagnateur montagne si la randonnée se déroule en altitude (*équipement obligatoire : chaussures de marche, sac à dos, gourde, lunette et casquette, pull et vêtement de pluie*).

Escalade : Activité spécifique, encadrée par des Guides de Haute Montagne sur des séances de 2 h : Groupes de 12 enfants environ avec un guide et un adulte (enseignant ou animateur). Les séances, en cas de mauvais temps, peuvent se dérouler dans la salle d'escalade mise à disposition par l'association « A chacun son Everest » dans Chamonix.

Chaque groupe se prépare aux chalets avec l'adulte (*équipement personnel et équipement prêté (boudriers, casques, descendeur)*).

Pendant la séance, l'adulte doit rester présent sur son groupe avec le guide. Sa participation doit être active (assistance, surveillance...). Les enfants travaillent en ateliers, par 3 en principe.

3 - 2 : le projet pédagogique des classes de découvertes

3 - 2 - 1 : Comment construire son projet ?... quelques conseils

- ✓ Choisir un pôle principal, fil directeur du séjour et le compléter par quelques activités complémentaires si nécessaire, en utilisant notamment les « idées passerelles ».
- ✓ A l'intérieur du pôle, sélectionner les objectifs qui correspondent le mieux à votre projet (répartis sur 1, 2 ou 3 modules). Rq : la liste n'est pas exhaustive et vous pouvez les personnaliser
- ✓ Choisir les activités et visites en conséquence, en veillant à éviter les redondances.
- ✓ Tenir compte du rythme de vie pendant le séjour en consultant la fiche « exemples de répartitions temporelles »
- ✓ Parmi les critères de choix (pédagogiques, météorologiques, financiers...), penser à la cohérence du séjour en termes de développement durable : limiter les transports lointains aux stricts objectifs définis, prévoir des déplacements à pied, inclure des activités proposées sur le Centre... votre budget séjour et l'environnement s'en porteront mieux !
- ✓ Bien sûr, ne pas oublier les objectifs relatifs au vivre ensemble, composante à part entière du développement durable !

3 - 2 - 2 : pôle 1 « eau, neige, glace et roches »

MODULE Les états de l'eau, le cycle de l'eau	MODULE Vivre avec les éléments	MODULE Les glaciers, une spécificité de haute montagne
Objectifs : Découvrir et comprendre les changements d'état de l'eau Construire une représentation du cycle de l'eau à partir des observations en montagne Utiliser un vocabulaire géographique et scientifique relatif au réseau hydrographique (vallées, torrents, source, confluents...etc) Découvrir quelques aspects géologiques en lien avec le cycle de l'eau Activités et visites : Observations autour des chalets Relevés météorologiques Manipulations expérimentales : neige, cycle de l'eau Maquette d'un paysage Sources de l'Arveyron Confluent Arve et Arveyron Cascades de Bérard, du Dard Espace Tairraz (musée des cristaux) Musée de la mer de glace	Objectifs : Pratiquer des activités de pleine nature spécifiques au milieu montagnard Relier ces pratiques à leurs différents intérêts : sportif, touristique, économique, d'hier à aujourd'hui Prendre conscience des risques liés aux activités en montagne Se comporter en conséquence au cours des activités Activités et visites : Ski alpin Sorties en raquettes Escalade Luge d'été Traîneau à chiens Maison de la montagne Musée alpin Montée à la Mer de glace en train à crémaillère	Objectifs : Découvrir et comprendre la formation des glaciers Percevoir leur rôle dans l'équilibre climatique S'interroger sur leur évolution Activités et visites : Observations de différents glaciers : - Mer de glace - Glacier des Bossons <i>Comparaisons avec des photographies anciennes (musée alpin, documentation aux chalets)</i>

L'eau en bref :

- ✓ C'est une ressource vitale qui constitue 65% du corps humain
- ✓ La planète est constituée à 75% d'eau ... mais l'eau douce ne représente que 2,5% de cette masse !
- ✓ Les calottes glaciaires et les glaciers représentent les 3 quarts de cette eau douce !
- ✓ Avant l'échéance d'un délai de 25 ans la moitié de la population mondiale aura du mal à trouver suffisamment d'eau douce pour sa consommation et l'irrigation.

Idées passerelles :

- ✓ PÔLE 3 : ressources en eau, changements climatiques

Avant ou après le séjour : quelques pistes

- ✓ Expériences sur les changements d'état de l'eau
- ✓ Étude d'un cours d'eau local, lecture du paysage
- ✓ Entraînement à la randonnée
- ✓ Recherches documentaires sur l'histoire du ski et de l'alpinisme, les glaciers dans le monde

3 - 2 - 3 : pôle 2 « milieu naturel et humain »

MODULE Faune, flore, biodiversité	MODULE Les paysages de montagne, produits du relief, du climat et de l'homme	MODULE L'habitat et les modes de vie
Objectifs : Découvrir la faune et la flore alpine Dégager la notion d'adaptation aux conditions du milieu Prendre conscience des rôles écologiques, esthétiques et économiques de la biodiversité montagnarde Adapter son comportement à cet environnement fragile Activités et visites : Parc animalier de Merlet Château des Rubins, centre d'initiation à la nature montagnarde Réserve naturelle des Aiguilles Rouges Randonnée aux petits balcons Village de Charousse (flore de terrain humide) Museum d'histoire naturelle de Genève <i>Aux Chalets ou proximité :</i> Parcours découverte des arbres (sur terrain boisé des chalets) Jardins des senteurs, arboretum de montagne Meuble de la faune et de la flore	Objectifs : Lire un paysage Différencier ses composantes « naturelles » et humaines Interpréter l'étagement de la végétation Utiliser un vocabulaire géographique spécifique Activités et visites : Observations, croquis à partir de la vallée ou des panoramas d'altitude Sources de l'Arveyron Randonnée à La Floria Randonnée au Petit balcon sud Parc de Merlet Jardin des Cimes	Objectifs : Découvrir et comprendre les origines de l'occupation humaine dans la vallée et son évolution Etablir des relations entre habitations traditionnelles, matériaux disponibles et implantations Imaginer la vie quotidienne des montagnards au siècle passé Comprendre la saisonnalité des activités rurales et pastorales Activités et visites : Rallye photos dans Chamonix Musée alpin Musée montagnard aux Houches Village de Vallorcine et maison de Barberine Hameau de Tré-Les-Champs Village d'alpage de Charousse Aux chalets, maquette d'habitat traditionnel savoyard

Le territoire montagnard en bref :

La loi montagne du 9 janvier 1985 vise à protéger les zones de montagne :

- ✓ préservation de terres pour les activités agricoles, pastorales et forestières
- ✓ protection des espaces, paysages et milieux caractéristiques
- ✓ maîtrise de l'urbanisation et des implantations touristiques
- ✓ maîtrise du développement routier et des remontées mécaniques

Idées passerelles :

- ✓ PÔLE 1 : adaptations végétales, animales et humaines à des conditions de vie difficiles (relief, climat)
- ✓ PÔLE 3 : protection d'un territoire au cœur des enjeux du développement durable

Avant ou après le séjour : quelques pistes :

- ✓ Éléments de classification animale et végétale
- ✓ Observations faune / flore et lectures de paysages autour de l'école
- ✓ Recherches documentaires sur l'agriculture, la sylviculture en montagne
- ✓ Visite d'un chalet moderne, inspiré du style montagnard

3 - 2 - 4 : pôle 3 « montagne et développement durable »

MODULE Réchauffement climatique : causes, conséquences et solutions	MODULE Participer à un séjour éco-responsable
Objectifs : Constater la diminution des glaciers et des chutes de neige dans les Alpes depuis le début du XXème siècle Situer ce changement climatique sur l'échelle des temps géologiques simplifiée Emettre des hypothèses sur les raisons des changements récents Comprendre le mécanisme de l'effet de serre naturel et additionnel Prendre conscience des conséquences emboîtées du changement climatique : sur l'eau, la biodiversité, les activités humaines à partir de l'exemple montagnard Activités et visites : Analyse de données scientifiques (graphiques, tableaux) Observations comparées : paysages actuels et documents anciens Expériences simples (mallette pédagogique « 1 degré de + » - ADEME et association Les petits débrouillards) Synthèse à partir des activités et visites du séjour (retour sur les modules des autres pôles) Recherche de solutions applicables à son niveau	Objectifs : Agir pour participer concrètement au respect de l'environnement montagnard Etablir des liens entre attitudes individuelles et responsabilités collectives pour un développement durable Activités et visites : Fiches-outils à disposition sur demande <i>Evaluation de l'impact des activités pratiquées au cours du séjour sur la biodiversité : ski, escalade, randonnées, ...(questionnaires)</i> <i>Utilisation d'éco-calculateurs simples (transports, énergie)</i> <i>Elaboration d'un code de conduite éco-responsable aux chalets : utilisation raisonnable de l'eau, de l'électricité, tri et limitation des déchets, respect des locaux, du personnel</i> <i>Jeu de sensibilisation à l'empreinte écologique : Planète en jeux</i>

Glaciers et climat en bref :

- ✓ Les glaciers du Mont-Blanc couvrent actuellement une surface de 170 km²...mais ne sont pas éternels !
- ✓ Les scientifiques estiment la diminution des chutes de neige hivernales dans les Alpes en 150 ans à 25%
- ✓ On estime ainsi que les glaciers alpins ont perdu la moitié de leur surface depuis 1850.
- ✓ Si les températures moyennes augmentent de 3°C durant les mois d'avril à septembre à la fin du XXIe siècle, la surface de glace dans les Alpes diminuera de 80%.

Idées passerelles :

- ✓ PÔLE 1 et PÔLE 2 : synthèse des observations, des activités pour une démarche éco-citoyenne transférable et durable.

Avant ou après le séjour : quelques pistes :

- ✓ Analyse de quelques posters de la série « le développement durable, pourquoi ? » et « la biodiversité, tout est vivant, tout est lié »- SCEREN
- ✓ Projet d'éco-consommation à l'école
- ✓ Autres expérimentations (les isolants, énergies renouvelables)
- ✓ Étude de la forêt locale avec ses 3 fonctions : environnement, économie et accueil